MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE STAGE
2026-240626

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° PASS DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 30/10/2026

Intitulé du stage (F/H) :

Chargé de Mission – appui au constat d'état

Monument : Direction de la conservation des monuments et des collections (DCMC) / département de la conservation et des travaux

Localisation : Paris 75019

Missions

Activités principales

Dans le cadre de l'élaboration des constats d'état et mise à jour cartographique des monuments par les AUE, conservateurs des monuments nationaux, le.la stagiaire sera chargé.e de :

- La réalisation de cartographies sur la base de photographies aériennes et utilisations des données des sites du cadastres et Cartes.gouv.fr
- La réalisation de plans et cartes sur Autocad
- Le traitement d'images sur Photoshop
- La mise en forme des documents du constat d'état sur suite Office (Word, Excel et PowerPoint)
- La recherche d'informations, par mobilisation des bases de l'établissement et recherches externes (archives, médiathèque du patrimoine).

Profil recherché

Etudiant.e en en école d'architecture ou dessinateur en architecture

Compétences techniques :

- Capacité rédactionnelle indispensable
- Capacité de synthèse indispensable
- Maîtrise des logiciels du pack office, Autocad et Photoshop
- Des connaissances en sûreté et sécurité incendie seraient appréciées

Savoir-être :

- Etre pro actif et force de proposition
- Être ouvert d'esprit et curieux
- Aptitude à exprimer ses idées, à écouter les autres pour créer un dialogue constructif
- Autonomie

Environnement professionnel :

Les Monuments Nationaux (MN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.
Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics. En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.
Présidé par Marie Lavandier, les Monuments Nationaux est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de douze millions de visiteurs en 2025.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de libraire boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, les ***Monuments Nationaux*** *sont un acteur de solidarité patrimoniale.*
L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.
Les Monuments Nationaux assurent également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. L'établissement contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.
Les directions du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, programmation artistique et culturelle, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable, ….
Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Les Monuments Nationaux, disposent du double label :
« Label Egalité Professionnelle » *et le* ***« Label Diversité »*** *L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*
Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

*Ou avoir fait l'objet de discrimination : **https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/***

***La direction de la conservation des Monuments et des Collections (DCMC)** assure la mission générale de conservation des immeubles et meubles, la mission de maitrise d'ouvrage des travaux d'aménagement, de restauration et de réparation des monuments historiques appartenant à l'Etat, confiés ou appartenant au Centre des monuments nationaux, établissement public à caractère administratif placé sous le contrôle du ministère de la Culture. Le parc d'immeubles concerné comprend environ 100 monuments classés répartis sur l'ensemble du territoire dont un nombre significatif de monuments majeurs tels que l'Arc de Triomphe, le Monastère de Brou, la Saint-Chapelle, les tours de Notre-Dame de Paris et de la cathédrale de Chartres, la Panthéon, les remparts de Carcassonne ainsi que de nombreux châteaux, abbayes et sites archéologiques.*

La DCMC assure l'ensemble des missions de programmation puis de réalisation des opérations des travaux portant sur l'ensemble du parc immobilier du CMN depuis le début des études documentaires jusqu'au suivi et à l'achèvement des travaux. Ces missions portent également sur les activités annexes (aménagements, jardins, accessibilité, systèmes d'information, hygiène et sécurité/sureté).

La DCMC est constituée d'une équipe de 75 agents qui associe des architectes, des ingénieurs, des personnels scientifiques et techniques et des personnels administratifs, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs des monuments et les autres directions du CMN.

Environnement professionnel :

***Tuteur :** Sylvain MICHEL*
***Liaisons hiérarchiques :** Sylvain MICHEL*
***Liaisons fonctionnelles :** ensemble de la DCMC, monuments*

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :
Stage conventionné uniquement
Période de **5 mois**, à pourvoir à compter de **janvier 2027.**

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires à envoyer au plus tard **le 30 novembre 2026 inclus** à l'attention de la Directrice des ressources humaines des Monuments Nationaux via l'adresse mail suivante en précisant la référence de l'offre : recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement : Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.